

MOBILSERVICE

PRATIQUE: Solutions de mobilité pour les communes 

Cas pratique

STOP.OZONE

STOP.OZON.ch

08.09.2008

Mobilservice PRATIQUE Rédaction:
c/o Julian Baker | Büro für Mobilität AG
Hirschengraben 2 | 3011 Berne
Tél. +41 (0)31 311 93 63

redaktion@mobilservice.ch
<http://www.mobilservice.ch>

Aperçu



Affiche d'information sur l'action d'été STOP.OZONE (Echangez votre voiture contre un bus)

En été, lorsque le soleil brûle dans le ciel, les concentrations d'ozone dans l'air augmentent. Le smog estival, qui est dangereux pour la santé et la nature, se forme sous l'action combinée du rayonnement solaire et des gaz d'échappement. L'action d'été STOP.OZONE vise à combattre cette nuisance et à amorcer une discussion sur le problème de l'ozone au sein de la population. Pendant les mois d'été, il est possible d'échanger son permis de conduire contre un abonnement mensuel de transports publics à un prix très avantageux. Un tirage au sort parmi les personnes faisant usage de cette offre augmente son attractivité.

Exemple de l'agglomération de Lucerne

Grâce à l'action d'été STOP.OZONE, le transfert modal en faveur des transports publics est devenu plus facile pour les pendulaires de dix communes de l'agglomération de Lucerne. Les habitants des communes participant à cette action, qui déposent leur permis de conduire pendant les mois de juillet et d'août reçoivent, en échange, un abonnement mensuel de transports publics (Passepartout) à un prix fortement réduit. Ils contribuent ainsi activement à la réduction de la charge élevée d'ozone. Par ailleurs, ils participent d'office à un concours et ont ainsi une chance de gagner, notamment, deux abonnements annuels « Passepartout ».

Description

■ ■ ■ Dienstleistungen:

- Aktuell
- Projekte
- Öffentlicher Raum
- Wohnen
- Bauen
- Familie
- Kinder und Jugendliche
- Steuern
- Bildung
- Kultur und Sport
- Soziales
- Alter
- Tod
- Sicherheit
- Verkehr
- Gesundheit
- Umwelt und Energie
 - Umwelt- und Energieberatung (öko-forum)
 - Umweltschutz
 - Lärm
 - Mobilfunk und WLAN
 - Natur und Landschaft
 - Altlasten und Bodenschutz
 - Luftreinhaltung
 - Stop Ozon
 - Luftqualität
 - Folgen der Luftverschmutzung
 - Quellen der Luftverschmutzung
 - Feuerungskontrolle
 - Was kann ich tun
 - Klimaschutz
 - Nachhaltige Entwicklung
 - Energie
 - Diverse Themen

■ ■ ■ Sommeraktion «STOP.OZON»

STOP.OZON.ch

In Luzern und neun weiteren Gemeinden der Agglomeration wird Ihnen während der Monate Juli und August 2008 das Umsteigen auf die öffentlichen Verkehrsmittel leicht gemacht: Für nur 10 Franken können Sie Ihren Motorfahrzeug-Führerausweis gegen einen Monats-Passepartout eintauschen.

Günstig Umsteigen
 Lernen Sie die Vorzüge der umweltfreundlichen öffentlichen Verkehrsmittel in der Region Luzern schätzen. Testen Sie einen Monat lang, wie bequem Sie mit Bus und Bahn von A nach B gelangen. Mehr ÖV bedeutet weniger Ozon und weniger Ozon heisst mehr Luft zum Atmen.

Ozon ist schädlich
 In den hohen Luftschichten schützt uns das Ozon vor den gefährlichen UV-Strahlen, in der Atemluft ist es aber ein Reizgas. Im Sommer, wenn die Sonne vom Himmel brennt, steigen die Ozonwerte. Aus dem Zusammenwirken von Sonnenlicht und Abgasen entsteht sogenannter Sommersmog. Dieser schadet der Gesundheit und der Natur. Man hustet, der Hals kratzt, die Augen brennen. Anfällige Personen wie Kinder, ältere Menschen und Arbeitende im Freien erleiden Atembeschwerden oder Asthma-Anfälle. Tun Sie etwas dagegen. Steigen Sie jetzt um und geniessen Sie gleichzeitig die Vorteile der öffentlichen Verkehrsmittel.

So einfach steigen Sie um:

Als Einwohnerin oder Einwohner von Luzern können Sie während der Monate **Juli und August 2008** von der Sommeraktion STOP.OZON profitieren.

Und so einfach funktioniert es:

- Sie gehen mit Ihrem gültigen Führerausweis für Motorfahrzeuge (LKW, Auto, Motorrad, Roller, Mofa) zum **öko-forum im Bourbaki Panorama am Löwenplatz**.
- Sie **tauschen** Ihren **Führerausweis** für den Betrag von **10 Franken** gegen einen **Monats-Passepartout** der Zonen 10/20 (für Stadt und Agglomeration Luzern).
- Nach einem Monat können Sie das abgelaufene Abo einfach wieder gegen Ihren Führerausweis zurücktauschen.

Beilen Sie sich, denn die Aktion ist beschränkt auf 200 Passepartouts!

Suche

 Favoriten
 Seite empfehlen
 Seite drucken

 Online-Dienste (Formulare)

 Abteilungen und Kontaktpersonen

 Vereine

 Agenda

Aktuell

STOP.OZON - Sommeraktion der Regionalkonferenz Umweltschutz RKU

Page du site Internet de la ville de Lucerne présentant l'action d'été STOP.OZONE

Contexte

Lorsqu'il est respiré, l'ozone est un gaz irritant (dans les couches d'air élevées, il protège des rayons UV dangereux). En été, sous l'effet du rayonnement solaire intense, les gaz d'échappement forment de l'ozone avec l'oxygène présent dans l'air. Les gaz d'échappement sont principalement générés par le trafic motorisé. L'ozone est le principal composant du smog estival et il est nocif pour la santé: il provoque de la toux, une irritation de la gorge et des yeux, des troubles respiratoires ou de l'asthme. Les groupes présentant le plus de risques sont les enfants et les personnes âgées ainsi que les personnes qui restent longtemps à l'air libre et exercent une activité physique.

Offre

Les habitants des dix communes participant à l'action STOP.OZONE ont eu la possibilité de prendre part à cette initiative, du 30 juin au 31 août 2008 (dernier jour de l'échange). Au total, 645 « Passepartout » étaient disponibles dans les 10 communes. Le prix normal d'un « Passepartout » pour les zones 10 et 20 est de 63 francs mais, en échange du dépôt du permis de conduire, les abonnements ont été remis au prix spécial de 10 francs. Tous les permis de conduire de véhicules motorisés ont été acceptés en dépôt (voiture, moto, scooter). Dans la commune d'Adligenswil, l'abonnement a même été remis gratuitement aux personnes qui déposaient également les plaques d'immatriculation de leur véhicule à moteur.

Le transfert modal est d'ailleurs doublement profitable pour tous. En effet, un tirage au sort, qui sera effectué parmi les participants à l'action d'été STOP.OZONE, permettra de gagner des prix attrayants: deux abonnements annuels « Passepartout » pour les zones 10/20/40 et, à titre de prix de consolation, 20 plans-mobilité de la ville de Lucerne.

Expériences

Sous l'égide de la Conférence régionale de protection de l'environnement (Regionalkonferenz Umweltschutz, RKU), 10 communes - Adligenswil, Ebikon, Emmen, Horw, Kriens, Littau, Lucerne, Meggen, Rothenburg et Udligenswil – ont participé en 2007 et en 2008 à l'action STOP.OZONE. Celle-ci est soutenue par la communauté tarifaire Passepartout, la communauté des transports publics de l'agglomération de Lucerne (ÖVL), SuisseEnergie pour les communes et la caisse d'assurance maladie publique Xundheit. En 2007, l'action a été couronnée de succès avec l'échange de plus de 520 permis de conduire contre des abonnements de transports publics ; une raison suffisante pour que les communes poursuivent leur engagement en faveur d'un air sain.

La Conférence régionale de protection de l'environnement et les communes participant à l'action, ainsi que la communauté tarifaire Passepartout et les entreprises de transport de Lucerne ont, par ailleurs, bénéficié des retombées médiatiques positives de cette action.

Les communes sont conscientes que la réduction de gaz d'échappement découlant de l'action STOP.OZONE ne représente qu'une goutte d'eau dans la mer. Mais cette action vise avant tout à faire changer les mentalités au sein de la population. Car prendre les transports publics équivaut à diminuer la pollution due à l'ozone, et moins d'ozone est synonyme d'air plus pur dans nos poumons.

Profil

Moyens de transport

- mobilité piétonne
- mobilité cycliste
- mobilité combinée
- ✓ transports publics
- ✓ transports individuels motorisés
- transports de marchandises

Motifs de déplacements

- ✓ déplacements domicile-travail
- ✓ déplacements pour les achats
- ✓ déplacements pour les loisirs
- déplacements professionnels
- déplacements pour rendre service
- ✓ déplacements domicile-école

Domaines d'action

- prestation de service
- ✓ marketing
- ✓ management de la mobilité
- planification du trafic et du territoire
- véhicules et équipements

Importance de la commune

- ✓ < 5'000 habitants
- ✓ 5'000 – 10'000 habitants
- ✓ 10'000 – 20'000 habitants
- ✓ > 20'000 habitants

Type de commune adapté au projet

- ✓ ville / agglomération
- ✓ commune résidentielle située à l'extérieur d'une agglomération
- ✓ commune à forte densité d'emploi
- ✓ commune rurale
- ✓ commune touristique

Durée de mise en œuvre du projet

- ✓ 6 mois
- 1 an
- 2 ans
- 5 ans

Coût d'investissement

- ✓ faible (< Fr. 10'000.--)
- moyen (Fr. 10'000.-- - Fr. 50'000.--)
- élevé (> Fr. 50'000.--)

Frais d'exploitation annuels

- ✓ faibles (< Fr. 5'000.--)
- moyens (Fr. 5'000.-- - Fr. 20'000.--)
- élevés (> Fr. 20'000.--)

Remarques

Les coûts d'une telle action sont faibles; ils dépendent essentiellement du nombre d'abonnements offerts et des actions de marketing mises en place.

Effets

Environnement

Avec l'action d'été STOP.OZONE, la commune incite de manière concrète la population à utiliser les transports publics. La limitation des trajets en voiture ou en moto a des effets positifs, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air, le bruit et la consommation d'énergie.

Le potentiel d'économie de CO2 peut aller jusqu'à 200 kg par mois et par permis de conduire déposé (base de calcul: env. 1000 km/mois parcourus par une voiture de tourisme = env. 200g de CO2/km). Sur cette base, l'économie de CO2 réalisée à Lucerne dans le cadre de l'action d'été STOP.OZONE, au cours de laquelle 520 permis de conduire ont été échangés contre des abonnements de transports publics, correspond à près de 100 tonnes de CO2.

Société

En proposant cette offre, la commune démontre son engagement en faveur de l'environnement, de la santé et de la sécurité. La présentation de l'offre a pour effet de sensibiliser la population.

Economie

En elle-même, l'action n'apporte pas de contribution marquante dans le domaine de l'économie. Les entreprises de transport acquièrent toutefois une nouvelle clientèle potentielle, ce qui leur permet d'augmenter le taux d'utilisation de leurs véhicules. A long terme, une diminution de l'ozone a également pour effet de réduire les coûts de la santé.

Outils

Démarche

L'action d'été nécessite une collaboration entre la région, les communes concernées et la communauté tarifaire ainsi que ses entreprises de transport. L'initiative peut venir du canton, de la conférence régionale, des communes, voire des entreprises de transport.

1. Création d'un groupe de projet (p. ex. dans le cadre de la conférence régionale ou du canton). Ce groupe de projet est chargé de la coordination entre la communauté tarifaire et les communes, de la mise à dispositions d'auxiliaires et de documentation, ainsi que de la communication avec les médias.
2. Discussions d'information et négociations entre les communes et la communauté tarifaire.
3. Chaque commune reçoit le nombre d'abonnements mensuels à tarif réduit qu'elle a commandés. Une fois l'action terminée, les abonnements non utilisés peuvent être retournés; ils ne sont pas facturés.
4. Pendant la phase préparatoire déjà, une information concernant l'action d'été est diffusée, de même que de la publicité pour l'offre (journal de la commune, Internet, campagne d'affichage, flyer, etc.).
5. L'action est lancée par une opération médiatique (action de remerciement, information aux médias).
6. Pendant les mois de juillet et d'août, remise des abonnements mensuels à tarif réduit contre dépôt du permis de conduire et paiement de la somme de 10 CHF au Service du contrôle des habitants des communes participant à l'action. Ne peuvent participer à l'action que des personnes domiciliées dans les communes concernées.
7. En automne, une fois l'action terminée, toutes les personnes qui y ont pris part participent d'office à un tirage au sort dont les principaux prix sont deux abonnements annuels de transports publics.

Financement

L'action d'été est financée par la Conférence régionale de protection de l'environnement (RKU) et les communes qui sont partie prenante, ainsi que par des sponsors. Sont également associés, la communauté tarifaire Passepartout, les entreprises de transport, la communauté des transports publics de Lucerne (Zweckverband ÖVL) et d'autres partenaires.

Les coûts dépendent essentiellement du nombre d'abonnements remis ainsi que de l'intensité de l'activité de marketing.

Marketing

L'offre de l'action d'été STOP.OZONE est en premier lieu annoncée sur Internet ainsi que dans les journaux des communes participant à cette action. Elle devrait idéalement être une composante d'une stratégie globale de la commune visant à promouvoir des mesures de gestion de la mobilité. Les communes peuvent utiliser les différentes possibilités dont elles disposent pour diffuser l'information concernant l'action.

A Lucerne, l'action a été lancée au travers d'une manifestation médiatique qui s'est déroulée à un emplacement central: le premier jour, une information aux médias ainsi qu'une action de remerciement destinée aux usagers des transports publics ont été organisées sur la place de la gare en présence de représentants des médias ainsi que de représentants du groupe de projet, des communes participant à l'action, des partenaires et des sponsors. Les élèves d'une classe d'école et les personnalités présentes ont distribué aux utilisateurs des transports publics un petit cadeau accompagné d'une carte de remerciement sur laquelle figurait des informations sur l'action.

Informations complémentaires

Pour en savoir plus:

www.stop.ozon.ch

Site internet de l'action d'été STOP.OZONE (en allemand)

www.ozon-info.ch

Informations sur l'ozone de Cercl'Air

<http://www.bafu.admin.ch/luft/>

Informations supplémentaires sur le thème de l'air

www.in-luft.ch

Valeurs actuelles d'ozone en Suisse centrale et dans les cantons d'AG et de BL (en allemand)

www.stadtluzern.ch/default.aspx?pageid=1956

Ville de Lucerne, protection de l'air et qualité de l'air (en allemand)

Adresses de contact:

- Canton de Lucerne, Trafic et infrastructure (vif), Ernst Schmid, ernst.schmid@lu.ch, tél. 041 318 19 74
- Protection de l'environnement de la ville de Lucerne, Gregor Schmid, gregor.schmid@stadtluzern.ch
- Service de protection de l'environnement et de la nature de la commune de Horw, Marc Germann (chef de projet), m.germann@horw.ch
- Service de protection de l'environnement et de la nature de la commune de Kriens, Didier Lindegger, didier.lindegger@kriens.ch

Demandez conseil auprès des représentants de Mobilservice PRATIQUE de votre canton:

<http://www.mobilservice.ch/mobilservice/dossiers/mobilite/conseils-pratiques.html>

Responsable de l'élaboration de ce cas pratique:

Canton de Lucerne
Verkehr und Infrastruktur vif (Trafic et infrastructure)
Arsenalstr. 43
6010 Kriens
www.vif.lu.ch